

Mise à jour de l'ORMR : recommandations renforcées concernant le port du masque, vaccination contre la grippe et la COVID-19, groupe de discussion sur les formulaires en ligne, alerte aux arnaques de consultants et célébration du Mois de la littératie financière (2 novembre 2023)

Note de service du MSAA : recommandations renforcées concernant le port du masque

Aujourd'hui, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a diffusé une [note de service](#) détaillant de nouvelles recommandations concernant le port du masque à l'attention du personnel, des bénévoles et des étudiants œuvrant dans les maisons de retraite, ainsi que des visiteurs essentiels qui sont également des travailleurs de la santé. Ces nouvelles instructions complètent les règles existantes sur le port du masque, comme établi dans le document intitulé « [Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité – Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario](#) ». Vous pouvez les mettre en œuvre dès à présent.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : RHinquiries@ontario.ca.

Vaccins contre la grippe et nouveaux vaccins contre la COVID-19 disponibles à partir du 30 octobre.

Le ministère de la Santé a [annoncé](#) que les vaccins contre la grippe et les nouveaux vaccins contre la COVID-19 allaient être mis à la disposition de tous les Ontariens et Ontariennes à partir du 30 octobre. Le Bureau du médecin hygiéniste en chef encourage tout le monde à se faire vacciner sans attendre contre la grippe et la COVID-19 afin d'éviter les complications graves pouvant survenir lors de cette saison propice aux maladies.

Nous recommandons vivement aux exploitants de maisons de retraite de discuter des bienfaits de la vaccination avec leur personnel et les familles des résidents. Il est important de promouvoir la santé et le bien-être, et d'éviter également les complications liées au personnel en raison des maladies.

Nous encourageons les maisons de retraite à préparer leur plan de vaccination pour les résidents. Si vous rencontrez des difficultés pour mettre en place la vaccination, veuillez communiquer avec le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité par courriel à l'adresse suivante :

RHinquiries@ontario.ca.

Nouveaux formulaires en ligne pour les plaintes et les rapports obligatoires transmis à l'ORMR

L'ORMR lance des discussions afin de recueillir les commentaires des intervenants du secteur

Dans le cadre de la modernisation des services et des ressources numériques de l'ORMR, nous prévoyons d'organiser des discussions avec les titulaires de permis et les employés des maisons de retraite. Notre objectif est de tester les nouveaux formulaires que nous comptons mettre en ligne pour les rapports obligatoires (rapports de blessures ou de risques de blessures) et les plaintes.

Nous avons mis à jour ces formulaires afin de les simplifier. Vous pouvez désormais les remplir et les envoyer en ligne. Avant de les mettre à disposition, nous souhaitons vous les présenter afin que vous puissiez nous faire part de vos remarques en vue de les améliorer.

Cette discussion en groupe aura lieu le 22 novembre 2023, de 10 h à 11h, en ligne via Zoom.

Si vous-même ou un membre du personnel de votre maison de retraite souhaitez y participer, veuillez nous en informer en envoyant un courriel à l'adresse suivante : communications@rhra.ca.

L'ORMR vous en sera très reconnaissant. Vos contributions et commentaires nous permettront

d'améliorer nos formulaires de manière à simplifier la transmission des rapports obligatoires et le dépôt des plaintes.

Faites preuve de vigilance face aux arnaques de consultants

L'ORMR a récemment été informé de personnes se présentant dans les maisons de retraite en prétendant être des consultants ayant une connaissance approfondie de l'ORMR ou en mesure d'appuyer la gestion d'une maison de retraite, notamment en ce qui concerne les échanges avec l'ORMR.

L'ORMR recommande fortement à tous les titulaires de permis et les exploitants qui sont abordés par des personnes inconnues, prétendant être des consultants, de faire preuve de la plus grande vigilance et de vérifier l'authenticité de leurs références.

Si une personne se présente à vous en affirmant être affiliée à l'ORMR, veuillez nous appeler rapidement au 1 855 275-7472 à des fins de vérification.

La sécurité de vos résidents et de votre personnel est primordiale. Si la situation devient préoccupante, n'hésitez pas à appeler les services de police locaux.

Novembre, c'est le Mois de la littératie financière

Le mois de novembre est consacré à la littératie financière. Cette année, son thème s'intitule *Gérer votre argent dans un monde en évolution*. Compte tenu des fluctuations constantes de l'économie, il est important de s'assurer que chaque Ontarien et Ontarienne dispose des connaissances et des ressources nécessaires pour gérer de façon judicieuse ses dépenses et ses investissements, y compris les personnes âgées vivant en maison de retraite.

L'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers a mis en avant quatre étapes essentielles pour aider les Ontariennes et Ontariens à renforcer leurs connaissances financières afin de donner aux consommateurs les moyens de gérer leur argent. L'ORMR encourage les titulaires de permis et les exploitants des maisons de retraite à diffuser ces renseignements auprès des résidents de leur établissement.

Pour en savoir plus sur le Mois de la littératie financière, vous pouvez consulter les ressources suivantes :

- Gouvernement du Canada : [Qu'est-ce que la littératie financière?](#)
- Commission des valeurs mobilières de l'Ontario : [L'Académie d'investissement](#)